

## **Séminaire de travail**

**Organisé par la Collectivité Territoriale de Corse**

**En partenariat avec l'Université de Corse**

**Samedi 2 avril 2011 à Corti (Salle n°3 de l'UFR Lettres)**

**Déclaration de la Ligue des droits de l'homme**

**Madame la Conseillère,**

**La Ligue des droits de l'homme vous remercie de l'avoir invitée à votre séminaire. Elle veut redire ici l'importance d'un développement démocratique qui passe par ce type d'initiative en permettant de faire vivre ce lien fondamental pour la démocratie entre d'une part, les élus et d'autre part, les citoyens et la société civile organisée.**

**Chaque élection nous rappelle la fragilité de ce lien civique et c'est bien de cela qu'il nous faut parler lorsque nous analysons une abstention qui ne cesse de s'amplifier au fil des scrutins. Pour la démocratie représentative, il s'agit d'un message de défiance auquel s'ajoute cette autre donne inquiétante, l'attrance vers l'extrême droite et son idéologie populiste et autoritaire.**

**Il y a donc urgence. Il faut agir et reconstituer ce lien civique. Créer de l'espace public, organiser le débat dans la cité, susciter de l'intérêt pour la chose publique chez les citoyens au-delà des campagnes électorales sont des responsabilités politiques qui hélas sont souvent délaissées par les élus au profit de logiques gestionnaires et institutionnelles.**

**En Corse, l'attente est très forte. Permettez-moi de rappeler l'extraordinaire mobilisation de la société civile face à un précédent projet de PADDUC qui tournait le dos à l'intérêt général, qui se discutait entre quelques-uns, à l'abri du regard des citoyens et qui livrait la Corse à de redoutables appétits spéculatifs.**

**Le Conseil Exécutif a fait le choix d'une autre méthode qui s'appuie sur la consultation et la contribution. La LDH a tout de suite adhéré à cette démarche en participant à la réunion de lancement des Assises pour le foncier et le logement le 28 septembre 2010 dont le principe avait été adopté par l'Assemblée de Corse.**

**Mais il faut se dire les choses en toute franchise. Lors de cette réunion, certains propos qui définissaient la Corse, les Corses de manière restrictive et exclusive en s'appuyant sur des données très discutables ont alerté la LDH.**

**La LDH n'ignore pas le sentiment de dépossession qui travaille notre société. Elle observe que ce sentiment grandit au fur-et-à-mesure que s'accroissent les inégalités sociales et la pauvreté. Voilà bien, après le développement démocratique, le deuxième enjeu du PADDUC, le développement social.**

**La LDH ne regarde pas ses enjeux d'en haut. Elle veut être avec les citoyens, au cœur des débats qui font voire défont la société corse. C'est ainsi qu'avec la Confédération nationale du logement, la CNL et le Secours populaire français, la LDH a rédigé un Manifeste pour le droit au logement digne pour tous. Notre objectif est sans ambiguïté : faire du logement, prioritairement du logement social, une priorité de l'action publique.**

**Nous vous avons remis ce Manifeste auquel adhèrent désormais 47 organisations de la société civile corse, des associations et la totalité des syndicats de salariés. Nous renouvelons notre demande d'une conférence territoriale autour de ce Manifeste entre d'une part, le Conseil Exécutif de la CTC, d'autre part, les signataires dudit Manifeste.**

**Voilà notre contribution au débat qui prépare le PADDUC avec deux axes :**

- Premièrement, le développement démocratique, la nécessité de reconstruire du lien entre les citoyens et les élus, à la fois de manière descendante en répondant aujourd'hui à votre invitation ; et de manière ascendante, d'où notre attente d'une réponse à notre demande d'une conférence territoriale.**
- Deuxièmement, le développement social avec notre Manifeste qui contient une analyse de la situation actuelle et des propositions concrètes pour lesquelles nous attendons**

**de votre part des réponses.**

**Je conclurai mon propos par une observation concernant la question foncière. La LDH sait bien que cette question est essentielle et qu'elle est très fortement corrélée avec ce sentiment de dépossession auquel je me réfèrai au début de mon intervention.**

**La LDH considère qu'une des réponses à apporter à la question foncière réside dans la possibilité de rendre le droit au logement effectif, notamment en développant le logement social, et donc en mobilisant les ressources foncières par rapport à cette question sociale, contrariant ainsi les logiques marchandes et spéculatives.**

**Je vous remercie.**

**Corti, le 02 avril 2011**